

**101
NUMEROS**

PARI TENU !

101 numéros, c'est-à-dire 100 numéros après le numéro 1, cela mérite qu'on s'y arrête un peu car s'il est toujours facile de publier le premier numéro, parvenir jusqu'au cent unième paraissait un gageure. Pari tenu. Nous avons fait la preuve qu'il est possible d'écrire un journal sans publicité, sans financement occulte, sans permanent rétribué. Un journal libre ? Certes non, car soumis à la loi de l'Etat français qui n'a pas hésité à faire condamner le directeur de publication d'alors, Erwan ar C'hoadig, à une amende de 30 000 F pour

avoir osé dénoncer certaines méthodes policières.

Mais revenons un instant sur ce qui faisait l'actualité du numéro 1 en octobre 1983. On y évoquait déjà les choix parisiens du P.S. en matière d'équipement culturel, l'avenir du site de l'ex-centrale de Brenniliz, la lutte des paludiers de Guérande contre le projet de «Rocade de la Baulo», le procès de Yann Fanch Bideau, insoumis nationaliste breton, et le premier véritable panneau bilingue apposé par la municipalité de Cavan !

Ce premier numéro était

largement ouvert à l'international avec la suite d'une série d'articles de Mikael Salomon sur le Pays Basque, un écho sur la dissolution de la C.C.N. en Corse et la création du M.C.A (dissous à son tour depuis !), et surtout la présentation de la «Fête Internationale des Peuples en Lutte» avec des groupes musicaux (dont I Muvrini) et des délégations de 13 peuples en lutte.

Le journal ne comptait que douze pages, comportait un éditorial bilingue et ne s'appelait pas encore «Combat Breton» mais

«Emgann» du nom de notre mouvement créé quelques mois plus tôt. Il s'est peu à peu diversifié, au plan économique et social notamment, tout en restant le lieu d'expression privilégié de la pensée nationaliste bretonne. Bien souvent nous avons dit haut ce que beaucoup pensent tout bas. Nous n'entendons pas modifier notre ligne éditoriale et céder à la tentation du magazine, formule bien facile pour édulcorer le propos.

En dix ans, bien sûr, la situation a évolué mais les raisons de notre combat restent inchangées, à savoir la volonté de lutter pour la liberté du Peuple Breton. Tant mieux si nous avons su gagner certains à la même cause, grâce à la lecture de notre journal. Nous avons conscience que beaucoup reste à faire pour améliorer son contenu, accroître sa pagination, donner plus de place au breton, augmenter la diffusion en kiosque et le nombre d'abonnés.

Nous lançons un appel à toutes et à tous afin d'atteindre la «nouvelle frontière» que nous nous sommes fixés : le numéro 200. Ensemble tenons ce nouveau pari !

La rédaction de
«Combat Breton»

Témoignages de sympathie. Merci à tous.

Cent numéros... c'est une belle prouesse pour un journal réalisé bénévolement par des militants pour des militants. J'ai vécu cette expérience, cette aventure plutôt, lorsque j'étais responsable de «L'Avenir» au temps où le MOB était uni, rassemblant la plupart des femmes et des hommes qui se réclamaient alors de l'Emsav.

C'est dur mais exaltant.

COMBAT BRETON ex-prime chaque mois la pensée d'Emgann, dont la détermination et l'intransigeance politique peuvent ne pas plaire à tous mais dont l'action mérite le respect et la sympathie.

Alors que COMBAT BRETON sort son centième numéro, ARMOR MAGAZINE fête ses 25 ans. Les chemins sont différents mais ils conduisent à une même passion : notre Pays.

Ganeoc'h evit Breizh.

Yann POILVET

Va goure' hemennoù a galon a gasan da EMGANN ha d'e skipatith da geñver embannidigezh 100vet niverenn o c'hazetenn. Chom peg er stourm evit ar vro, daoust da bep tra, a ranker ober, evel ma ra EMGANN. Ur skouer evit an holl dre o c'hadardded hag o youl da labourat.

Per DENEZ

Politik

ELECTIONS CANTONALES.

On prend les mêmes... on recommence...

Tel pourrait être le commentaire de ces élections de mars 1994 qui pas plus en Bretagne qu'ailleurs, n'ont bouleversé le paysage politique. Droite et Gauche françaises y ont retrouvé leurs billes en se félicitant des résultats. Les observateurs politiques n'ont pu que constater «une certaine instabilité dans la stabilité». C'est vrai qu'il y a eu ici et là quelques changements sinon quelques surprises, comme l'élection de Kofi Yamgnane dans le Finistère (à propos, prendra-t-il la place laissée vacante par Jean-Pierre Thomin, battu à Landerne, dans le groupe langue et culture bretonnes mené par Jean-Yves Cozan ?) ou la réélection de Charles Josselin à la tête du Conseil Général des Côtes d'Armor (avec un siège en prime pour le P.S.) alors qu'on donnait la Gauche perdue.

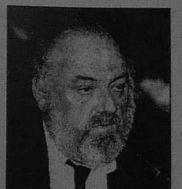
Dans l'ensemble, les notables ont retrouvé leurs sièges à l'issue d'un scrutin marqué par l'absence de débats et l'esquive des enjeux. Tout ce petit monde s'est contenté de parler tour à tour d'emploi, d'agriculture ou d'environnement sans faire bien sûr la moindre proposition qui aurait pu faire perdre des voix. De Nantes à Brest et de Saint-Malo au Cap Sizun, un seul slogan : «Votez pour moi, je ferai le reste !»

Certains bien sûr, ont tenté de s'interposer en fustigeant ce système de complicité objective. Ils ont essayé de dénoncer les pratiques de la Gauche qui s'oppose à la Droite à Quimper ou à Rennes, mais qui vote avec elle en faveur du Contrat de Plan au Conseil Régional et de la Droite qui s'attaque à la Gauche à Saint-Brieuc mais qui ne vote pas contre son budget ! Les mêmes empêcheurs de tourner en rond ne se sont pas contentés de faire des constats sur l'emploi ou les déséquilibres économiques mais ont avancé des propositions concrètes en phase avec le quotidien de nos compatriotes. Ils ont même osé replacer les contextes locaux dans le cadre global de la situation politique en Bretagne en défendant le droit du Peuple Breton à disposer de pouvoir de décision des peuples libres en Europe.

Ce sont les quatre candidats présentés par EMGANN en Côtes d'Armor, Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine. Un tour leur a suffi. Ni Jean-Mari Salomon : 3,45% à Belle-Isle-en-Terre (22), ni Herve ar Beg : 2,25% à Gwengamp (22), ni Christian Georgesault : 1,85% à Fougeres-Nord, ni Yann Kerbal : 2,28% à Montoir de Bretagne (44) ne sont à ce jour conseillers généraux. Ils n'en ont cure d'ailleurs car notre mouvement a toujours dénoncé les départements et les conseils qui s'y ratta-



Yamgnane - Cozan : Deux crocodiles dans le marigot finistérien. La guerre a déjà commencé !



chent. Ils ont juste exprimé le point de vue des nationalistes bretons et ont parfois eu la surprise de voir leurs arguments repris par d'autres afin de gagner au second tour !

Quant aux centaines de Bretons qui ont déposé un bulletin EMGANN dans l'urne, ils l'ont fait en toute liberté de choix et non pas faute de candidats plus proches de leurs sensibilités. Il s'agissait d'un «vote breton» clairement identifié à la différence des pourcentages remportés par d'autres candidats bretons dont les voix se sont confondues avec des voix écologistes. Sans les «écologistes», les «bretons» en question auraient-ils fait beaucoup mieux que

les candidats EMGANN, rien n'est moins sûr.

Pour notre part, nous n'avons pas de regret, sinon celui de n'avoir pas présenté davantage de candidats dans les cinq départements bretons. Soyons prêts à affronter, seuls ou avec d'autres pour les municipales, les prochaines échéances électorales, sans négliger les autres terrains de lutte.

Y.G.

* A noter cependant les 8,8% de Patrick L'Héritec (UDF) à Plouaret et les 10,5% de Josif Gudgan (UDF) à Lorient, élu municipal, il est vrai depuis près de vingt ans !

En Corse, boycott des Nationalistes

Les mouvements nationalistes regroupés au sein de Corsica Nazione, à savoir l'U.P.C., I Verdi Corsi (Les Verts) et A Cuncolla avaient décidé de ne pas participer aux cantonales afin de «porter un coup au système clariste et à la crédibilité de l'institution dont il se nourrit», c'est-à-dire du Conseil Général dont les nationalistes demandent la disparition.

Par contre, le M.P.A. et l'A.N.C. avaient des candidats (parfois en concurrence !).

A signaler : le score d'un des 3 seuls candidats de l'A.N.C. à Figari : 22% au premier tour et 38% au second tour !

Au Pays Basque, 11,30% pour les Abertzale

Une fois encore les mouvements abertzale (patriotes basques) se sont unis sous la même bannière lors de ces cantonales, avec un réel succès puisque la coalition «Abertzaleen Batasuna» atteint 11,30% des voix sur l'ensemble des 11 cantons renouvelables (aucun des candidats ne se situait sous la barre des 5%). Le vote abertzale progresse nettement d'élection en élection avec un bon de 4% entre 1988 et 1994. A noter qu'un candidat d'ouverture soutenu par les abertzale a atteint le score de 25,35% et s'est donc maintenu au second tour.

Ailleurs dans l'Hexagone : 16 candidats occitans, 3 alsaciens, 2 catalans et 2 savoyards.

«SMIC-JEUNES» EST MORT

Reflexions d'après C.I.P.

Le retrait du C.I.P. est apparu comme une reculade de plus de Balladur qui avait déjà renoncé à la révision de la Loi Falloux, lâché un peu de lest aux pêcheurs et abandonné son plan de sauvetage d'Air France. Il a aussi cédé face aux manifestations d'étudiants. Le C.I.P. est mort et c'est tant mieux.

Le débat n'est pas clos pour autant et beaucoup d'interrogations demeurent quant aux motivations des uns et des autres. Y a-t-il eu d'ailleurs débat de fond sur l'insertion des jeunes ? Non, sinon un flot de propos démagogiques des anti-C.I.P. à la veille des élections. Que n'a-t-on entendu en effet de la part des politiciens du P.S. et consorts qui ont tenté de faire oublier qu'ils étaient au pouvoir il y a à peine un an encore. Mais, au fait, qui a encouragé à l'embauche des jeunes dans les hôpitaux, les collectivités locales, les maisons de retraite et autres services publics en Contrat Emploi Solidarité, les fameux C.E.S. inventés par les Socialistes eux-mêmes ?

Certes ce dispositif excluait le secteur privé à la différence du C.I.P., mais peut-on prétendre qu'on ne peut vivre avec 80% du S.M.I.C. (comme prévu par feu le C.I.P.) quand on a créé le C.E.S. à 50% du S.M.I.C. (puisque basé sur le mi-temps). L'hypocrisie et le mensonge n'ont d'ailleurs pas payé auprès des jeunes qui mettaient la droite et la gauche dans le même sac.

Si des milliers de jeunes ont manifesté en Bretagne comme dans le reste de l'Hexagone pendant trois semaines dans les rues de nos villes, c'est d'abord pour défendre leur dignité de jeunes. Ils s'estimaient batoués par le principe même du C.I.P. qui constituait une discrimination de salaires fondée sur l'âge. Mais supposons un instant que l'idée de base du C.I.P. fut juste, à savoir qu'il constituerait le maillon indispensable entre l'école et le monde du travail. Supposons en outre que le fait d'être payé au sous-SMIC ait été accepté par les jeunes (comme le sont les salaires des apprentis, bien en dessous du SMIC), est-ce que cette mesure aurait résolu le problème de l'emploi des jeunes ? La réponse est non. D'abord parce que le système ne garantissait pas l'embauche au bout des deux ans



(Photo AFP)

de C.I.P. Ensuite parce que le sous-SMIC équivalait à moins de pouvoir d'achat donc moins de consommation et à terme moins de créations d'emplois. Tous les observateurs économiques s'accordent à dire qu'on ne crée pas de richesses en octroyant des bas salaires. Le C.I.P. n'était donc pas une bonne solution au problème du chômage mais une possibilité offerte aux patrons de payer moins cher des compétences.

Tout en dénonçant la mesure du gouvernement, on peut quand même s'interroger sur l'argumentation la plus répandue parmi les jeunes manifestants qui contestaient le C.I.P. au nom du seul diplôme. Le raisonnement qui consiste à dire : «J'ai un B.T.S., donc j'ai droit à un emploi et à un bon salaire» relève d'un certain corporatisme et paraît tout à fait injuste pour les non-qualifiés qui eux aussi, ont droit à un emploi et à un salaire décent. Le fait que le gros des troupes de manifestants était constitué essentiellement d'étudiants en B.T.S. ou I.U.T. plutôt que d'étudiants en université, était significatif.

Par ailleurs, il était intéressant de constater la présence de drapeaux bre-

tons et de banderoles en breton à l'initiative du syndicat étudiant breton, DAZONT, autant sinon plus à Nantes qu'à Brest ou Rennes. Les mêmes drapeaux étaient également de sortie lors des manifestations des étudiants de l'Université de Bretagne Occidentale (U.B.O.) qui réclamaient plus de moyens et des créations de postes pour l'université brestoise.

Pour efficaces qu'elles fussent puisqu'elles ont abouti au retrait du C.I.P. le 30 mars, ces manifestations se sont limitées à des objectifs catégoriels et n'ont pas abouti à des remises en cause du système politique au sens large du terme. Il ne s'agissait plus de changer la société capitaliste comme en 1968, mais de réclamer le droit de s'y insérer. Au plan breton les «Gwenn ha Du» symbolisaient plus le ralliement à un mouvement hexagonal et l'envie de montrer que les jeunes bretons étaient aussi mobilisés contre le C.I.P., qu'une démarche révolutionnaire visant à s'attaquer au système d'enseignement de l'état français en Bretagne. Mais peut-être faut-il y voir les prémices d'une mobilisation plus radicale ?

Yann GARDUNER

Kenskoazell Breizh-E

Chas Le V... adarre !

D'an 23 a viz meurzh e voe harzet seizh den en Oriant gant tud ar P.J. eus Pariz war urzh Laurence Le Vert, ar varnerez a bled gant afer ar Vretoned o reiñ bod d'o mignoned eus Euskadi.

En o mesk : Klaod an Duigou, sekretour Stourm ar Brezhoneg hag e wreg Rozenn, Marie-Hélène ar Rouz bet kuzulierez-kêr en Oriant (1). Ur wech bet furchet e-barzh o zier e voent kaset d'ar c'homiserdi da vezañ goulnataet. D'ar merc'her da noz e oant c'hwech c'hoazh etre daouarn ar boliserien.

D'ar 7 a viz meurzh dija e voe harzet Karim Chakroun e Sant Tos ha kaset d'an toull bach e Fleury Mérogis. Kement-mañ a deu warlerc'h harzdegod 1922 pa voe paket 50 a dud, lod kaset da Bariz e-pad un nebeut sizhunvezhioù. B'emaint c'hoazh o c'hortoz o froez.

Diwar an dud bez harzet en Oriant e voe kaset Marie-Hélène ar Rouz hag he mignon da Bariz.

Raktal en em vodas an dud en Oriant da c'houlnenn ma vo dieubet an holl dud ha da sevel a enep doareoù taer ar boliserien en o c'heñver.



Kemenadennoù a voe embannet gant EMGANN, U.G.B., S.G.E.N.-C.F.D.T., F.U.S., Emlveg Bro an Oriant, DIWAN an Oriant, Ar Re C'hlas, U.D.B., Génération Ecologie, L.C.R., P.C.F....

1 100 sinatur a voe dastumet en Oriant da c'houlnenn lezel Marie-Hélène ar Rouz da vont dieub. Kement all a voe

graet e Kemper evit Karim Chakroun.

D'ar gwener 25 e oant ur c'hant bannak e sraedoù Kemper da skoazellañ ar paotr yaouanc «n'en deus graet nemet sikour ar repudik hep d'ar d'ar madou nag evit an dud» hervez unan eus ar re a gomze evit ar c'homite.

D'ar sadorn 26 e oa pemp gwech muioch a dud en Oriant evit Marie-Hélène ar Rouz. Goude bezañ baleet e k'ér e oant aet betek burev Michel Godard, ar c'hannad, da c'houlnenn gantañ ober un dra bennak a benn dieubañ anezhi. Kement-mañ a oa bet graet gant ar maer Jean-Yves Le Drian. D'ar gwener 9 a viz ebrel e voe skignet traktou gant komite-skoazell Gwengamp e kroaz-hent Kernilien.

D'ar sadorn 9 e voe dieubet Marie-Hélène ar Rouz war urzh Laurence Le Vert. Derc'hel a ra ar stourm keit ne vo ket dieubet Karim Chakroun ha didamallet an holl.

(1) Ar re all o vezañ : Vincent Louet hag he c'hoar, Guy Le Bideau ha Joasane Camvet, Karim Chakroun, 232100 H Triptole D4 Cel G 440, Allée des Peupliers, Fleury-Mérogis, 91700 Ste Geneviève des Bois.

Emgann, solidaire des personnes interpellées.

Dans le cadre des événements de la semaine passée à Lorient, Emgann Bro-Wened exige la levée des inculpations prononcées à l'encontre de M.H. Leroux et Vincent Louet.

Contrairement à certaines organisations politiques et syndicales, nous ne sommes absolument pas étonnés des méthodes employées par la police dans la mesure où celle-ci se situe dans le cadre d'une juridiction d'exception non contestée par la plupart des partis.

La levée des inculpations doit avoir lieu quels que soient les faits qui pourraient être reprochés à ces deux personnes, dans la mesure où ils s'avèrent être éminemment politiques.

Qu'est-ce qui a changé dans la nature de l'Etat français entre le moment où M. Deferre (figure du PS et ministre de l'Intérieur) déclarait : «Les militants basques sont des résistants, il n'est pas question de les livrer à l'Etat espagnol», et le moment présent ?

10 ans ont passé, l'Etat de droit s'est transformé en Etat de droit commercial en vertu d'accords économiques France-Espagne.

En conséquence du mercantilisme régnant, on emprisonne des personnes sincères qui ont suivi l'exemple venant d'en haut.

EMGANN exige donc, non seulement la libération de M.H. Leroux, mais aussi la levée des inculpations décidées à l'encontre de celle-ci et de Vincent Louet. (Communiqué d'Emgann Bro Wened)

LIBERTE POUR KARIM CHAKROUN

FULOR, collectif libertaire breton, tient à affirmer son soutien à Karim Chakroun, incarcéré parce qu'il aurait soutenu activement des militants basques réfugiés en Bretagne.

Il nous paraît important de rappeler que des hommes et des femmes basques furent une police espagnole dont les méthodes sont loin de respecter les droits de l'homme. En effet, des dizaines de cas de torture ont été dénoncés, suite au fait par Amnesty International auprès de l'ONU. En octobre 1993, un militant et une militante basque ont trouvé la mort dans les commissariats de Madrid et San Sebastian.

Karim n'aurait, à nos yeux, comme d'autres, commis que de mettre en pratique ses principes de solidarité internationale.

L'état espagnol torture et assassine. L'état français censure et se rend complice. Frankiz evit Karim Chakroun.

FULOR

«Télécratie» - Démocratie et presse d'opinion.

ou de Berlusconi au numéro 101 de «Combat Breton»

Les élections législatives du 26 mars en Italie viennent de nous faire prendre conscience de l'extraordinaire pouvoir de la **Télévision** et de l'**Argent** dans les élections, et des risques graves encourus par les démocrates, lorsque le façonnement télévisuel direct de la réflexion remplace la réflexion raisonnée. Le «phénomène» Berlusconi et son ascension vertigineuse trouve là une première démonstration concrète.

Comment expliquer qu'en moins de 3 mois un parti **créé de toute pièce** parte de zéro, et remporte les élections dans une Italie partagée entre une gauche communiste socialiste, et une démocratie chrétienne en fin de règne.

1. Il y a certes l'usure du pouvoir de droite et sa compromission dans certaines affaires de financement de partis politiques et autres opérations occultes.

2. Il y a une technocratie judiciaire qui a assisté son pouvoir, dressant sa machine de guerre contre des hommes politiques dans un souci de «purification judiciaire» prenant la forme d'un lynchage de la classe politique en place (à noter qu'en France aussi cette même démarche est en route grâce à l'immense pouvoir d'investigation des juges, de la médiatisation extrême de leurs actes, violant allègrement leurs propres lois du «secret de l'instruction», pour quelques minutes de télévision ou la «une» d'un journal à grand tirage.

La télévision vient de fabriquer une nouvelle race de justiciers. Un **intégrisme judiciaire** est né. Il a soit de pouvoir comme tout intégrisme. Il démolit donc celui en place, s'arroge des droits de vie ou de mort, parfois au nom d'une «intime conviction» (de classe !) qui envoie des citoyens en prison pour 20 ans, sans preuves matérielles. Ou encore en démolissant des carrières d'hommes politiques par des «révélations» hâtives, la plupart du temps sans fondement et sans preuves de culpabilités, acculant des hommes d'honneur au suicide.

Ces deux causes annexes n'auraient

cependant pas suffi à provoquer ce séisme politique.

Nous avons assisté à un exercice grandeur nature de **telepopulisme calculé**, mêlant argent, sports, politique, démagogie exploitation sentimentale des défavorisés... Lorsque se trouvent concentrés dans les mains d'un même homme :

- 3 chaînes de télévision.
- 1 groupe de presse important.
- 1 équipe de foot la plus populaire du pays (Milan A.C.) donnant encore et toujours accès à toutes les télévisions, on comprendra l'immense pouvoir médiatique d'un tel homme et de son système. On peut ajouter un art à manipuler les sondages d'opinions dont il contrôle certains instituts. Et on ne peut pas dénier à l'homme un certain talent de démagogue latin, harangueur de foule, qui se laisse piéger par des séquences d'un film tournant trop vite pour elle, aveuglée par la foule d'images directes où le champion toute catégorie tient toujours et partout la vedette.

Aux dernières élections présidentielles aux USA, un phénomène approchant s'était manifesté avec la candidature de Ross Perrot, sorti de ses coffres-forts l'espace d'une campagne à

l'américaine.

Il avait échoué après avoir fait trembler plus d'un par les bons sondages dont il était crédité. Lui n'avait que son argent pour s'acheter des heures de télé et des pages de presse. Le contrôle de la machine lui échappait. Ici c'est tout l'empire qui est à la disposition du prince, sans contestation, ni droit de réponse, démagogue galopant accablant le courant ascendant des sondages (dont certains payés pour cela).

Dans son «programme» : les ingrédients d'une droite classique mêlée d'une bonne dose de populisme à la sauce italienne. Promettant à tous, et surtout aux plus nombreux, la classe ouvrière, un avenir meilleur, du travail, du bonheur... dans le grand style footballistique «On va gagner !!» du Milan A.C.

Pour parachever le montage, une alliance de circonstances avec le M.S.I. (néo-fasciste) de Gianfranco Fini, et avec un autre phénomène made-in-Italia, Umberto Rossi, dirigeant la **ligue «fédéraliste» Lombarde**, autre mouvement de droite, et «Fédéraliste» à sa manière, puisqu'il préconise l'autonomie du Nord, riche et industriel vis à vis du sud, défavorisé !!! Facile ! mais ça



Silvio Berlusconi triomphant le soir des élections (photo AFD)

marche. Lui aussi fait son chemin et a conquis plusieurs grandes municipalités.

Cependant, comparé à l'immense trust de la Forza-Italia de Berlusconi, il ne fait pas le poids.

L'arrivée de la droite au pouvoir dans toutes les démocraties ne peut que nous attrister. Même habillées d'un vernis «populaire» à la Balladur elle ne peut qu'être une régression dans l'égalité des droits et des chances et dans le respect de la dignité de l'homme, idéaux pour lesquels se sont battus des générations de travailleurs et d'exploités.

Le **conditionnement télévisuel** à la Berlusconi est peut-être **avant tout**, une entrave de première gravité à l'**exercice de la démocratie**.

La vraie démocratie s'exerce à partir de la base. Et plus elle est proche de cette base, du peuple, mieux elle s'exerce et mieux elle se contrôle.

A partir de cet exemple fracassant de Forza Italia, on peut imaginer ce qu'il sera possible de faire, en mieux, et à une autre échelle lorsque les puissances télévisuelles auront affiné leurs armes et donné plus d'assises à leurs pouvoirs.

On parle beaucoup de «autoroutes électroniques» véhiculant à travers l'espace d'innombrables informations, instantanément, d'un bout à l'autre du monde, de «télé participative» où le «branché» choisira ses infos dans des centaines de chaînes.

Dans ce système la ville, le pays, devient le monde, si le message et l'image sont assez forts pour être captés aux quatre coins de la planète ou s'ils sont choisis comme tels. Cet arsenal mis à la disposition des puissances d'argent et d'un capitalisme sauvage, géré par des trusts, avec les appuis (et les intérêts) politiques qui en découlent, risque de bouleverser toutes les données de la démocratie, de la vie sociale et culturelle dans tous les pays où la toile céleste sera tissée.

Après l'assujettissement au travail pour deux francs de l'heure de millions de bras au service de la spéculation capitaliste, va-t-on assister à l'assujettissement des cerveaux et à l'uniformisation de la pensée ?

Le risque existe. Les preuves sont là. Et c'est pour cela qu'il faut se battre.

En France, Hersant, Cousin et consorts, avec l'appui de la droite au pouvoir, tissent aussi leurs toiles. Les

2/3 de la presse écrite sont contrôlés par un trust et les manoeuvres de la droite + donnent l'idée des possibilités.

En Bretagne, on assiste à des milliers de cette nouvelle chaîne nationale qu'est la **Télécratie** qui s'écroule. Les chaînes françaises ont subi assez de ravages et notre chaîne bretonne ne voit pas le jour.

Et le rapport de toutes ces considérations avec le n° 101 de «Combat Breton» ?

Il est évident : face au déferlement télévisuel, à la **priorité de l'instantané**, au **conditionnement télépopuliste**, notre journal (et ceux qui lui ressemblent) représente un **espace de liberté et de réflexion incomparable**.

Nous n'avons pas d'autres choix, pour garder notre intégrité, notre liberté de jugement, notre culture, que de privilégier, ce qui est écrit, réfléchi, raisonné.

En cela nous sommes, nous les petits tirages à mille exemplaires, les derniers chevaliers de la démocratie directe, les gardiens d'une tradition de lutte et de contestation, de liberté d'esprit, ceux dont on pourra suivre la trace, espérons-le, de longues années après

notre disparition. Quelques lignes contre un flot d'images et de paroles, mais quelques lignes tout de même, montrant notre capacité à résister à l'uniformisation, à réfléchir, à proposer des solutions.

Ce journal sort tous les mois, régulièrement, sans aides, sans subventions, sans professionnels et sans permanents. Il n'est pas parfait, loin s'en faut, mais il est fait.

Personne ne saluera notre exploit et nous ne passerons même pas sur les écrans de notre «confrère» (comme ils disent) de FR3 Bretagne.

Bretonnes et Bretons vous avez le devoir de nous aider à résister à la **Télécratie française** et mondiale. Vous avez le devoir de nous aider, et par delà de nous, le peuple breton, à conserver ses espaces de liberté, préservant notre spécificité sociale et culturelle et notre intégrité de Breton de Bretagne.

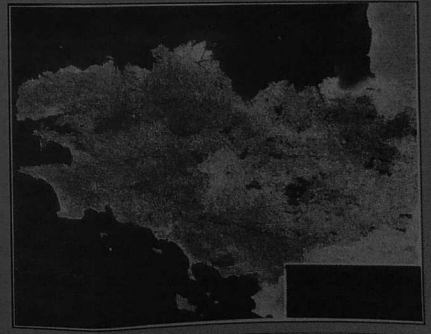
Ecrivez dans «Combat Breton», achetez-le, diffusez-le, faites des dons et des abonnements à notre journal qui plus jamais porte si bien son nom : «Combat Breton».

Y.P.

LA BRETAGNE A 4 DEPARTEMENTS.

La preuve par satellite.

Patras ! Tous les arguments des partisans de la réunification administrative de la Bretagne viennent de tomber. La photo satellite prouve que notre pays n'est composé que de 4 départements. Tous nos adversaires seront ravis de se procurer enfin la preuve indubitable sous la forme d'un poster couleur édité par Ouest France. Evidé just !



La pêche à pied : un nouveau métier dans le Golfe (2)

Dans le dernier numéro de Combat Breton, nous avons découvert qu'un métier, vieux comme le monde, la pêche à pied, était devenu profession nouvelle dans le golfe du Morbihan. Deux facteurs ont été particulièrement déterminants : un accident «naturel» que nous avons étudié, ainsi que la volonté et la pugnacité de personnes qui se sont imposées comme acteurs de l'économie locale. C'est et se sont aborder de plus près en compagnie de Hervé Le Gall, pêcheur à

CB : La «palourde japonaise» se plaît dans le Golfe, on sait que la ressource existe. Les pêcheurs à pieds s'organisent, on sait qu'une profession se met en place. Quels ont été concrètement vos rapports avec l'administration ?

Hervé : En fait, les relations ont toujours été difficiles. Lorsque la ressource est apparue, au lieu d'avoir une politique maritime, l'administration a raisonné à l'inverse et nous a mis des bâtons dans les roues. Tout ce qu'on a eu, on l'a gagné ; on l'a acquis en se battant.

CB : Comment ça ?

Hervé : Nous avons dû utiliser une certaine force pour pouvoir exister. Par exemple, pendant l'été 1991, nous avons été une centaine de pêcheurs à pied à investir les affaires maritimes d'Auray, qui venaient d'annoncer que la pêche à la drague recevait encore des zones supplémentaires. En protestation, nous avons donc occupé les locaux, et sorti tout le mobilier dans la cour. On s'est fait virer par les CRS. Début 1992, on s'est retrouvé dans la même situation, à faire des barrages sur les routes, etc. Au printemps 92, deux d'entre nous avons même fait la grève de la faim. En fait, à chaque saison on est confronté au problème de notre survie.

Au bout du compte, grâce à ces différentes actions, nous avons réussi à nous préserver quelques zones de pêche.

CB : Et aujourd'hui ?

Hervé : On attend avec impatience de voir comment va se dérouler la prochaine saison de palourdes. Si on nous laisse pêcher et si l'administration nous aide à gérer la profession, il n'y a pas de problème ; notre petite pêche pourra vivre, car les côtes bretonnes, même si elles ont été un peu détruites écologiquement, nous réservent encore de bonnes surprises.

Par ailleurs, dans notre syndicat des pêcheurs spéciaux, certains commencent à envisager la création d'une coopérative.

CB : Une coopérative des pêches spéciales ?

Hervé : Oui, une coopérative qui regrouperait des pêcheurs en vue de mieux organiser la commercialisation pour maîtriser un peu plus le marché, ceci afin de nous permettre d'être compétitifs vis à vis des Italiens notamment.

Les Italiens, dans les fameuses lagunes de

Venise, ont mené une politique de développement de la pêche spéciale. Et on les retrouve bien évidemment sur le marché, avec des tonnages largement supérieurs aux nôtres, et donc avec des prix bien inférieurs aux nôtres. La palourde d'Italie inonde le marché à 10 F le kilo, et nous on essaie de suivre derrière.

CB : Quels sont vos débouchés alors ?

Hervé : A 90% notre palourde est exportée vers l'Espagne.

Les Bretons mangent peu de coquillages. D'ailleurs ils ne connaissent pas notre métier. Même les professionnels de la pêche, autres que les pêcheurs à pied, nous considèrent comme des intrus ; je les comprends d'une certaine façon. Notre profession est apparue en se bagarrant avec un autre métier de la pêche, la drague, et donc, même si notre technique et nos moyens sont différents, notre réputation a été vite faite. Mais enfin, il faut signaler que les choses sont en train de changer. En fait, jusqu'à présent, on nous a souvent présentés comme des anti-dragueurs, et non comme des pêcheurs innovant en respectant l'environnement. Nous sommes contre la drague. Nous ne sommes pas du tout contre les dragueurs, toute personne peut légitimement travailler pour gagner sa vie. Or les médias ont souvent situé le problème entre les pêcheurs à pied et les pêcheurs à la drague.

CB : A tort !

Hervé : Bien sûr, pour moi le problème n'est pas là. Il se situe plutôt dans l'absence d'une politique maritime.

CB : Comment expliques-tu l'attitude des affaires maritimes ?

Hervé : Je crois que les affaires maritimes ont joué uniquement un rôle d'arbitre ; derrière,



Hervé Le Gall, pêcheur à pied, lors d'une manifestation.

ce ne sont pas les affaires maritimes qui tirent les ficelles. C'est la politique générale qui est prévue pour le Morbihan et pour la Bretagne. Politique qui est de ne pas développer les métiers traditionnels ou une économie de tradition en Bretagne, par les métiers de la pêche par exemple. Dans le cas de la pêche à pied, on a créé 300 emplois en une année. Une administration et une préfecture dignes de ce nom auraient dû réagir et protéger la profession. Et les administrations françaises l'ont cassée. Il y a des raisons à cela. On ne crache pas dans la soupe sans raison. C'est qu'on a prévu une autre soupe. Dans le Morbihan, il y a des projets touristiques incompatibles avec ces métiers traditionnels.

CB : C'est-à-dire ?

Hervé : Nous étions 300 professionnels de la pêche à pied. Si on avait duré, on se serait fait une place sur la côte, on aurait fini par

(Suite page 19)

LES PRISONS FRANÇAISES AIDENT A FAIRE COULER LES PECHEURS BRETONS !

Hervé Le Gall avait été arrêté lors de la manifestation des pêcheurs à Remmes. Il est resté 3 semaines en prison. Durant ce séjour, il a pu apprécier les bienfaits du poisson... du poisson breton ? Non ! les prisons françaises achètent du poisson importé du Brésil... des USA...

La preuve ? Hervé a gardé les étiquettes. Qui avait cru que l'état français cherchait à aider les pêcheurs en crise ?

RIGORISU ANTIALCO IIDA
ALLIANCE REGIONALE
MARCHÉ INTERCOMMUNAL DES
PRODUITS DE LA MER
100, rue de la République - 56100
LORIENT - 02 97 20 20 20

POLITIQUE CHEVALE DU CONSEIL GENERAL DU FINISTERE (suite)

Un exemple de gâchis favorisé par les contraintes françaises sur notre patrimoine.

II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.

J'ai l'habitude de dire qu'un élevage c'est la collaboration mutuelle de l'éleveur, de l'animal et du milieu. L'animal extériorisera au maximum ses qualités, ses caractères dans un milieu qui lui est favorable. Géographiquement, physiquement, on désigne ce milieu sous l'expression «Berceau de la race». Nous verrons plus loin l'importance de cette notion. Mais, examinons d'abord les mesures d'accompagnement.

A. Mesures d'accompagnement.

Très tôt le Conseil Général s'est aperçu du complément indispensable à cette politique de sélection. Elles sont assez nombreuses et furent renouvelées régulièrement. En 1951, toutes les mesures sont arrêtées. Nous trouvons :

1. Courses de chevaux.
2. Subventions à la société hippique de St Pol.
3. Achat de poulains.
4. Entretien des étalons départementaux.
5. Primes aux étalons améliorateurs.
6. Primes aux juments poulinières et pouliches.

Ces primes créent une émulation entre cultivateurs. De plus cette politique est nécessaire à la politique génétique. Ainsi, les meilleurs chevaux étaient achetés par les haras. Ceux-ci, une fois classés comme étalons pouvaient contribuer à l'amélioration du schéma génétique. Bien qu'elle n'existât pas, on pressent la pyramide génétique : sélectionneurs, multiplicateurs, éleveurs.

Au XIX^e siècle, les haras jouaient en même temps les rôles de détenteurs de cheptel et d'UPRA (Unité pour la Promotion des Races Animales). Les fonctions d'une UPRA sont :

1. Tenir les livres généalogiques. Dans ce cas, le livre est le STUD-BOOK, outil indispensable pour la sélection.
2. Définir le standard de la race. Nous avons vu les caractères que recherchent les haras et ceux que préconisait le Conseil Général du Finistère. Il y a eu interférence entre ces deux institutions.
3. Contrôler les origines.
4. Encadrer l'éleveur inscrit.

Nous ne savons comment les haras ont rempli leurs deux dernières fonctions. Néanmoins on peut considérer qu'elles étaient au stade embryonnaire. Ainsi, les primes votées par le Conseil Général peuvent être considérées comme un encadrement de l'éleveur. De plus, il nous manque la correspondance entre le Conseil Général et l'Armée à ce sujet.

Cette politique de sélection, axée sur la rusticité, et bien secondée pour des mesures d'accompagnement, explique le bon état sanitaire qui semblait régner. Néanmoins, on trouve en 1951 quelques cas de morve à Carfilix, Plouescat et Rosperden. Plus souvent il est question du classement de la fluxion périodique en vices rédhibitoires (vices cachés). Ainsi, en 1958, «le Conseil appelle de nouveau toute l'attention du Gouvernement sur les graves



abus auxquels a donné lieu le classement de la fluxion périodique au nombre des vices rédhibitoires. Cette disposition porte l'atteinte la plus grave aux intérêts des cultivateurs. Ne pourrait-on pas concilier tous les intérêts, en modifiant la loi dans ce sens que, pour pouvoir exercer son action, l'acheteur serait tenu de maintenir ou de ramener le cheval dans un rayon de 5 kilomètres au plus, du lieu où s'est fait la vente ; alors les moyens de vérifier la fraude existeraient pour le vendeur et il en résulterait que l'acheteur cesserait probablement de s'en rendre coupable». Ce vœu peut s'analyser autant comme une mesure d'ordre sanitaire que comme une mesure économique de moralisation, de régulation du marché au profit du vendeur. En effet, souvent l'acheteur prétextait après la vente de vices rédhibitoires pour faire baisser le prix.

LE BERCEAU DE LA RACE.

Le berceau de la race du cheval breton

couvre les 5 départements bretons. Un cheval breton est donc un cheval né de parents et grands-parents bretons en Bretagne. Ses origines étant certifiées par le Stud-Book.

Nous avons vu qu'au lendemain de la 1^{ère} guerre mondiale, l'Etat français se désintéresse du cheval breton. C'est l'occasion rêvée pour tous les maquignons et notamment les maquignons léonards. Des chevaux sont importés en Bretagne et ensuite revendus comme chevaux bretons. Ce qui prouve que l'appellation «Cheval breton» était appréciée, fruit d'un long travail d'amélioration. Dans les années 30, la désorganisation règne et lèse les éleveurs consciencieux. Le vendredi 24 mai 1935, la Chambre d'Agriculture des Côtes du Nord riposte en adoptant un vœu relatif au fonctionnement du stud-book de trait breton. Dans ce vœu, elle demande : «Qu'à l'avenir seuls les produits nés dans le

département des Côtes-du-Nord, inscrits au stud-book de trait breton à la naissance et marqués de manière indélébile, puissent prendre part aux concours qui se tiennent dans le département et que cette mesure entre en vigueur dans le délai le plus court possible.

En conséquence, la Chambre d'Agriculture décide de faire fonctionner dès cette année l'inscription des poulains à la naissance avec marque indélébile».

Si ce vœu est adopté, la discussion nous apprend que le Finistère est contre.

M. Rouxel : «L'élevage breton ne devrait faire qu'un. Si nous pouvions arriver, dans le Stud-Book breton, à imposer la marque à la naissance, on ne verrait plus de truques consistant à importer des chevaux à la Bretagne et ensuite les faire passer pour des chevaux bretons.

Il faudrait provoquer une réunion des représentants des départements bretons pour mettre sur pied le marquage à la naissance. Mais si nous avions un refus catégorique du Finistère, que pourrions-nous faire ?».

M. Le Vraux : «Je crois que le Finistère s'oppose, en général, à la marque à la naissance».

Une nouvelle fois, nous constatons que la discussion des Bretons cause leur malheur.

Quelques années après, en 1941, Pétain détache la Loire-Atlantique de la Bretagne. Les haras du pays nantais sont

comparés à ceux de la Roche-sur-Yon. On a vu cette incohérence : les chevaux bretons de la Loire-Atlantique dépendent d'un département ne faisant pas partie du berceau du cheval breton. De plus, l'unité de la politique d'amélioration de la race a été dissoute ; le lien entre la race bretonne et son berceau commença à être brisé. En 1993, les haras hexagonaux ont décidé que pourrait être vendu comme cheval breton, des chevaux nés dans n'importe quel coin de l'Hexagone mais ayant un certain nombre de grands-parentaux bretons. Ceci est la continuation de la politique de dépersonnalisation de la race bretonne et cela prive nos éleveurs d'une plus-value appréciable. Aujourd'hui, les meilleurs chevaux bretons sont achetés par les Japonais. Lorsque le lien entre le berceau et la race sera complètement brisé, alors ceux-ci pourront nous vendre des chevaux bretons, tout cela avec la bénédiction des autorités françaises.

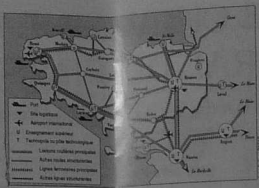
Aujourd'hui, la bouée de sauvetage du cheval breton s'appelle le loisir. Ceci exige un cheval moins lourd. Nous avons vu, plus haut, le débat au Conseil Général du Finistère, où celui-ci dénonçait la politique des haras axée sur le cheval lourd. Celui-ci n'en tiendront pas compte. Il faudra attendre ces toutes dernières années pour que cette administration tiennne compte des desiderata des Bretons !!! Que de temps perdu, d'énergie gaspillée. Pourquoi s'est-elle entêtée dans cette politique ? Réponse : « parce qu'elle a confondu force (pour tirer les canons) avec poids de l'animal et que lorsque le cheval a été complètement



dépasse par le progrès technique, elle a persévéré dans ce même schéma de sélection, en ne tenant nullement compte des desiderata des usagers, cette administration fonctionne pour elle-même et pour son rattachement à l'Armée. Voilà un exemple de dépersonnalisation, de gâchis et de déclin mené par les contraintes françaises avec notre patrimoine.

Hervé PERSON
Salarié agricole

P.S. : On fera la comparaison avec « Histoire de la vigne et du vin dans le Morbihan », Emgann n° 77-78.



KARTENN NEVEZ AN DATAR

Kement a reuz a oa bet gant ar gartenn embannet gant servijoù an DATAR en diskar-amzer diwezhañ mo deus ranket kinnig unan all d'ober bravoc'h da Benn ar Bed. Anzav a ra mevelenn Pasqua e vez start ober hep an Naoned. Ur souezhadenn avat : al linennoù hent-houarn eouñ v ont eus Roazhon da Sant Malo ha d'An Naoned. Ne dremino ket an trenoù ken dre Redon na Zol ?

CAUREL, LE SCANDALE CONTINUE

Lettre ouverte à Bourges et Josselin.

Le scandale de la «4 voies» à Caurel, dont nous avons souvent dénoncé le tracé aberrant, se précise, alors que les travaux sont en cours.

Aujourd'hui, il est prouvé que cette route ne sera jamais stabilisée durablement, sur une très importante hydrographie souterraine et imprécise.

Si les Services de l'Équipement s'obstinent, ils mettent en place, toutes les conditions de futures catastrophes inévitables, au-dessus du village. Les habitants de Caurel, seront particulièrement menacés dans leurs biens, leur sécurité, leur environnement.

Les schistes pourris, les matériaux des collines de Caurel, après terrassements, gonflent et se gorgent d'eau. Leur structure et leur composition empêchent tout drainage naturel. Les drains artificiels se colmatent.

Les travaux sont arrêtés depuis deux mois. Des remblais menacent de s'effondrer. Les sources étonnantes sourdent de partout et minent la future chaussée en profondeur !

Des études géotechniques sérieuses, auraient démontré l'impossibilité, de réaliser ce tracé dans les rochers, sur les sources, et de démolir à un coût exorbitant, le plus beau site de la Bretagne intérieure.

S'agit-il seulement de négligence coupable ?...

Il est encore temps Messieurs les Présidents de faire cesser cette gabegie insupportable.

Il serait en effet moins coûteux pour la collectivité et le Centre-Bretagne, de mettre en chantier rapidement, le tracé direct Mir-Gouarec, moins destructeur qui existe plus au Nord de Caurel.

Les sommes dilapidées dans les rochers de Caurel, correspondent déjà, à la différence des coûts, entre les tracés de l'Équipement Mir-Gouarec (18 km), et le tracé des Associations sur la même distance !!!

Est-ce utile d'aggraver le gaspillage par de nouveaux gros travaux sur le tracé actuel ?

Tous les Elus et les Ingénieurs venus sur place, sont unanimes : la voie directe Nord, est la seule possibilité de tracé raisonnable, qui salue aux yeux du bon sens !!!

Continuer à cautionner ce tracé aberrant, et le faire subventionner par des crédits européens, ne peut que discréditer les autorités françaises aux yeux des financiers de la Commission de Bruxelles (...)

Pour le Comité, Gilles MAZOT.

(1) Siège de la Direction des routes.

UNE LOI POUR LA DEFENSE DU FRANÇAIS

La réaction du Conseil Culturel de Bretagne

Le Conseil Culturel de Bretagne qui rassemble des représentants des collectivités régionales, départementales et locales bretonnes, ainsi que les représentants des associations culturelles bretonnes les plus importantes, est très inquiet du projet de loi relatif à la langue française qui doit être présenté au Parlement dans les prochains jours.

Une interdiction de l'utilisation des langues régionales dans l'enseignement.

L'article 19 du projet stipule que la loi s'appliquerait « sans préjudice de la législation et de la réglementation relatives aux langues régionales ».

Mais, la législation actuelle concernant les langues régionales (Loi Deixonne de 1951, loi de Haby de 1975) est très limitée. L'enseignement bilingue en particulier, n'est autorisé que par de simples circulaires ou même des lettres aux recteurs d'académie.

Dès lors, l'article 9 qui dispose que la langue de l'enseignement est le français rendrait illégales les pratiques des écoles publiques, privées ou associatives bilingues qui utilisent la langue régionale comme langue d'enseignement.

De même, il sera paradoxal que des thèses ou mémoires concernant par exemple des écrivains de langue régionale ne puissent être rédigés dans cette même langue.

Une fermeture aux autres langues et cultures.

Ce même article 9 risque de mettre un terme aux pédagogies innovantes pratiquées notamment par les écoles de langues régionales qui, se basant sur un bilinguisme précoce, utilisent rapidement une langue étrangère comme langue d'enseignement. Cette méthode dite « immersive » favorise un véritable plurilinguisme que l'on dit vouloir promouvoir par ailleurs. Faudra-t-il réserver cette chance d'accéder au plurilinguisme aux enfants dont les familles ont les ressources suffisantes pour les scolariser une ou plusieurs années dans un pays étranger ?

Une réaction d'enfermement et non la défense d'un principe universel.

La contradiction de ce projet apparaît évidente quand on prétend défendre la diversité culturelle du monde. Défendre la francophonie sans défendre les langues minoritaires de France ne devrait aboutir

qu'à renforcer parallèlement les tenants des langues majoritaires ou le français est minoritaire comme au Canada ou en Italie (au Val d'Aoste) par exemple. La défense du français ne peut s'inscrire dans le cadre d'un principe universel de préservation du pluralisme et de la diversité culturelle que dans la mesure où ce principe s'applique, en tout premier lieu aux langues menacées de France, ce qui n'est tout de même pas le cas du français.

Un projet à contre-sens des autres législations européennes.

Contrairement à certains arguments, ce projet ne mettrait pas la France au niveau législatif des autres pays européens.

Quand certains de ces pays ont adopté des dispositions linguistiques, celles-ci concernent en particulier la protection de la diversité linguistique interne et n'ont pas pour objectif la prééminence de la seule langue nationale majoritaire.

Ainsi, la constitution italienne ne prévoit aucune protection de l'italien, mais garantit par contre, par des mesures spécifiques, les langues minoritaires (article 6 de la Constitution).

La constitution espagnole prévoit à la fois l'officialisation du castillan au niveau de l'Etat et des autres langues régionales dans leurs communautés respectives (article 3 de la Constitution).

La constitution belge, quant à elle, a créé quatre régions linguistiques et reconnaît trois langues officielles (français, néerlandais et allemand).

La constitution suisse reconnaît quatre langues officielles : un nouveau canton, le Jura, a été créé pour y permettre l'usage majoritaire du français. Mais l'usage majoritaire du Romainch est reconnu au canton des Grisons.

Contraire à l'article 128 du Traité d'Union Européenne.

Dans la mesure où ce projet ne vise qu'à protéger le français, que la France n'accorde aucun statut juridique protecteur à ses langues régionales et qu'elle n'a même pas ratifié la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires pourtant très prudente, il ne peut être que contraire à l'article 128 du Traité de l'Union Européenne qui stipule :

« La Communauté contribue à l'épanouissement des cultures des Etats membres, dans le respect de leur diversité nationale et régionale ».

Aussi, nous vous demandons de ne

pas voter ce texte, à moins d'assurer des garanties idéologiques à toutes les langues de France dans le respect de la diversité culturelle.

On dira peut-être que le but du projet de Loi Toubaon est de protéger le français contre l'anglais : mais l'ordonnance de Villers Cotterets (1539, rappelée par l'édiction d'un timbre en 1989) était, dit-on, dirigée contre le latin, or on en tire aujourd'hui argument contre l'utilisation officielle du breton.

Gabon : les Gaulois fondent un parti politique.

Un nouveau parti politique vient de voir le jour au Gabon, baptisé « Rassemblement des Gaulois ». Son fondateur, Max-Anicet Koumba, un des anciens dirigeants de l'opposition en exil en France, explique ce choix par le fait que « l'histoire des Gabonais ne commence pas par le Gabon mais par nos origines gauloises ; chacun de nous porte un petit peu de Gaulois en lui ».

Tourisme breton : une plaquette en catalan.

Le Comité Régional de Tourisme de Bretagne vient d'éditer un document de promotion touristique en langue catalane. Cette plaquette, sera diffusée dans le cadre du Salon de Barcelone (21 au 24 avril) par la représentation de Maison de la France dans la capitale de la Catalogne. Des négociations sont en cours pour obtenir de la télévision catalane la diffusion de plusieurs émissions sur la Bretagne.

PARLONS BRETON.

Les Français aiment ça !

C'est la conclusion que l'on peut tirer d'un sondage que vient de réaliser l'IFOP à la demande du Haut Conseil National pour les « langues régionales » de France auprès de 1 002 personnes représentant la population française. 33% d'entre elles considèrent que les langues dites régionales font partie de la culture française mais 13% estiment qu'elles font partie des langues étrangères ! Pour 12% des Français, ces langues sont une menace pour la langue française et 88% pensent le contraire. Chiffre étonnant : 77% des Français sont favorables à ce que la France reconnaisse ces langues en faisant adopter une loi.

A bep seurt

la création de l'Université morbihannaise.
QUELLE POLITIQUE UNIVERSITAIRE
POUR LA BRETAGNE ?

L'Union des Enseignants de Breton se félicite de la création officielle de l'Université morbihannaise, sur les sites de Lorient et Vannes.

Elle répond à un besoin de rééquilibrage des formations en Bretagne, à l'accroissement du nombre d'étudiants bretons et à la saturation des équipements de Rennes et de Nantes.

C'est un facteur d'aménagement

Sud, car cette dernière n'a jusqu'à Clisson. Ce faisant, l'Université de Bretagne-Sud existe. Elle est à Nantes ou fut créée, en 1970, la première université bretonne par notre souverain François II.

Il faut, donc, trouver un autre nom pour notre 6ème université. Ce n'est pas une simple question de dénomination, mais de conception d'en-



Une banderole en breton dans la manifestation des étudiants de Brest pour la défense de l'U.B.O.

du territoire, qui permet de rapprocher les étudiants de leur lieu d'origine et va dans le sens de la démocratisation de l'enseignement, en facilitant l'accès au supérieur des étudiants issus de familles modestes.

Cette nouvelle université doit développer des formations générales et professionnalisantes, être un établissement pluridisciplinaire, qui saura aussi répondre aux besoins des bassins d'emploi et aux orientations saturées de Rennes et de Nantes.

Elle permettra, de ce fait, aux jeunes d'étudier, puis de travailler au pays.

Cette université doit être complémentaire des autres universités bretonnes, être élaborée dans la concertation, afin d'éliminer les doubles emplois coûteux en investissements et aux équipements sous exploités.

Il convient, en effet, de penser la politique universitaire bretonne dans sa totalité et sur le territoire de la Bretagne historique, c'est-à-dire incluant la Loire-Atlantique dont Nantes qui fut la capitale de notre pays du temps de son indépendance. Cette collaboration entre Brest, Rennes, Nantes et le Morbihan permettra, seule, d'amener la cohérence dans cette politique de formation et dans un souci d'aménagement équilibré de la Bretagne intégrale.

Dans cette perspective, les différents pôles universitaires se doivent de travailler en réseau, pour atteindre cette nécessaire cohérence.

L'université morbihannaise n'est pas la 4ème, mais la 6ème université bretonne (1 à Brest, 2 à Rennes et 2 à Nantes), ni l'université de Bretagne-

semble, ou pas, de la politique universitaire en Bretagne et, au-delà, de l'aménagement homogène, ou pas, de l'espace breton, de Brest à St-Malo et à Clisson.

L'unité naturelle et humaine que forme notre pays s'impose de plus en plus au découpage administratif aberrant instauré par le décret Pétain-Darlan, du 30 juin 1941, et que la droite comme la gauche a entériné, anachroniquement, depuis.

En effet, la mise à quatre voies de l'axe Rennes-Nantes, la collaboration entre les universités de ces deux villes, ainsi qu'entre les chambres de commerce de Rennes, Nantes et St Nazaire... préparent la réunification administrative de la Bretagne dans les faits. Il faudra bien y arriver un jour. La politique universitaire doit y participer, contribuant objectivement au développement culturel, social et économique de toute la Bretagne.

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhonek
Union des Enseignants de Breton
Mars 1994

Miss France 94 est bretonne et fière de l'être.

Déjà Miss Pays de Loire, Valérie Claisse a été sacrée Miss France en janvier dernier.

«J'espère défendre avec succès les couleurs de la France», a-t-elle déclaré avant d'ajouter «et de la Bretagne». C'est plutôt rassurant de voir une jeune fille résister au bourrage de crâne orchestré par le Conseil Régional des Pays de Loire et s'affirmer bretonne en étant née à St Nazaire et en vivant à Pornic. Détail qui ne manque pas de surprendre : son papa est notaire dans la gendarmerie ! Mais que fait la police ?

OALED ABHERVE

Un abadenn radio e brezhoneg vez skignet bep meurzh war Radio Skaerder etre 4 eur hanter ha 5 eur hanter. «Kig ha Fars» eo ar vev an abadenn nevez-se. Klevet e vez tud pedet, keleier, sonerezh ar vro eveljust, embann ar festoù noz ha gouelioù all...

E Sant Brieg eo war 100,6, e Lannouan war 102,1.

Skignet e vez adalek Sant Brieg hag e vez klevet betek Montroulez war Bro Dreger a-bezh !

Riwall ar Menn ha Mikael Korle a ra wardor. Chomlec'h ar radio eo «Kig ha Fars», Radio Skaerder (Clarté), 1 Plazenn Sant Per, 22000 Sant Brieg.

Evit bezañ pedet pe gas keleier da embann, Pellgomz 96.62.05.71. Trugarez !

Distinction.
Jean-Pol GUGUEN, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Déjà chevalier dans l'ordre national du Mérite depuis 1978, puis officier depuis le 29 mai 1988, Jean-Pol Guguen, 52 ans d'activités professionnelles au service de la Télévision française, directeur régional de France 3 Ouest, vient d'être promu, depuis le 1er janvier 1994, Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de la Communication.

Quel pays extraordinaire que la France qui décore des gens qui ne font après tout que le métier pour lequel ils sont payés. Sauf qu'il s'agit ici d'une prime à la servilité d'un «chevalier» qui ne brandit jamais un épée, seul s'opposer aux ordres de Paris quand son Seigneur lui impose des suppressions d'émissions en breton.

Ses «Potes à l'Ouest» seront sans doute ravis pour Jean Pol. Pas les téléspectateurs de langue bretonne.

Stajoù

Stage de breton du 16 au 20 mai 1994

L'association STUMDI organise en collaboration avec le centre culturel AMZER NEVEZ un stage de breton du lundi 16 au vendredi 20 mai 1994.

- Le stage s'adresse à 3 publics différents :
1. Débutants complets.
 2. Seconde semaine ou «faux débutants».
 3. Personnes sachant parler et lire un peu (travailleront sur l'expression écrite et orale et la grammaire).
- Renseignements et inscriptions : STUMDI, 12 rue Penn ar Wern, 29450 Commana, tél. 98.78.09.30.
- AMZER NEVEZ, Soye, 56270 Ploemeur, tél. 97.86.32.08.



Manif SAB e Montroulez, 12 a viz meurzh 1994

10 VLOAZ
STOURM
AR
BREZHONEG

Dekvet deiz ha bloaz Stourm Ar Brezhoneg a zo bet lidet d'an 12 a viz meurzh 1994 war an hent bras e-kichen Montroulez. War greiz an deiz e voe livet panelloù-hent gant ur bagadig tud kement ha diskouez eo dre an doare-se da stourm an hini eo e oa bet gounezet an nebeud a zo gounezet evit ar poent war vord an hentoù.

Ma 'z eus bet lakaet kalzig a panelloù gant an tiez-kêr ha kuzulioù meur Penn ar Bed hag Adoù an Arvor n'eo ket bet kaset ar promesaù da benn evit c'hoazh. Ha d'ar-hent ar stad da nac'h ober gant ar brezhoneg war ar panelloù stallet war an hentoù bras.

Dister e chom ivez lod ar brezhoneg er vuhez foran ha publik, abalamour d'an diouer a youl bolitikel. Gant se e talc'ho Stourm ar Brezhoneg da liveañ panelloù, da vanifestiñ da c'hounit ur chadenn skinwel ha da embann e rank ar brezhoneg bezañ gwalet evit ur yezh ofisiel e Breizh.

Abaoe ez eus bet livet panelloù all gant Stourm ar Brezhoneg daoust d'ar boliserien bezañ bet o c'houlennata lod eus ar re a oa bet o liveañ e Montroulez. Prosezioù adarre ? Perak ket ma fell d'ar galloud reiñ un taol brudezh da S.A.B.



10ème anniversaire SAB à Morlaix

STAGES DE BRETON PARLE A LA CHAPELLE-NEUVE (22)
Stajoù brezhoneg komzet er Chapel Nevez

- * Du juedi 5 au dimanche 8 mai. Tous niveaux. Cours en salles. Sorties en breton. Rencontre d'habitants. Veillées.
- * D'ar yaou 5 betek ar sul 8 a viz mae. Kentelioù e salioù. Balaedennoù e brezhoneg. Kaezaedennoù gant tud ar vro. Belfhadegou.
- * Les samedis 4 et dimanche 5 juin. Thème : la nature en breton. Cours en salle et sorties de terrain. Niveau requis : avoir commencé le breton depuis au moins six mois.
- * D'ar sadoù 4 ha d'ar sul 5 a viz gouere : An Natur. Kentelioù e salioù ha balaedennoù e koadoù ar vro. Centre de découverte de la Chapelle-Neuve et Skol an Hanternoz. 5 Hent an Dacheinn Sport, 22160 La Chapelle-Neuve. Tél.96.21.60.31.

APPEL au soutien de la «Déclaration Universelle des Droits des Peuples Autochtones»

Du 19 au 30 juillet 1993 s'est tenue, à Genève, la 11ème session du groupe de travail sur les Peuples Autochtones chargé d'élaborer la **Déclaration Universelle des Droits des Peuples Autochtones**.

Cette déclaration leur apparaît comme une étape importante vers la reconnaissance, la promotion et la défense de leurs droits et de leurs libertés. Par les 45 articles, ils proclament leur droit à poursuivre leur propre développement socio-économique et culturel et à déterminer librement leur statut politique.

Cette déclaration est un moyen de lutte pour les Peuples Autochtones asservis par les Etats-nation de tutelle.

Ces derniers ont trop souvent nié l'intégrité physique et culturelle de ces peuples à travers des politiques discriminatoires ou génocidaires. Les Peuples Autochtones condamnent également l'image négative d'eux-mêmes que ces politiques renvoient.

Contre cela, ils désirent, par cette déclaration, que leur soient reconnus les droits légitimes permettant la gestion de leurs territoires et l'accès aux infrastructures médicales, éducatives, sanitaires, etc. qu'ils estiment nécessaires.

Cette gestion de leurs territoires doit passer par la restitution des terres volées et la libre expression de leur volonté politique, allant de leur droit à choisir la nature de la relation qui les lie aux Etats les englobant, jusqu'au **droit fondamental et inaliénable à l'autodétermination**.

Aussi, fidèle aux revendications énoncées ci-dessus, la déclaration entend rendre illégale toute dépossession ou violation des terres ancestrales quel qu'en soit le motif ainsi que toute décision, concernant les Peuples Autochtones, prises sans leur accord.

Dans un contexte national et international toujours plus défavorable aux Peuples Autochtones, cette déclaration constitue un pas essentiel vers la reconnaissance des droits individuels et collectifs des Peuples Autochtones. Elle doit par conséquent être appliquée par les Etats-Nations au même titre que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'importance d'une pression publique est essentielle à un gouvernement français toujours plus réticent à reconnaître les droits collectifs des Peuples Autochtones. La France n'a toujours pas ratifié l'article 169 de l'OIT concernant leurs droits, son souci



«Lapons» (Peuple Sami) de Norvège

CORSE

Arrestation d'un commando du FLNC

Le 27 mars 1994 une équipe du RAID venue tout exprès de Paris, aidée par une centaine de gendarmes et de policiers a réussi à arrêter un commando de 14 membres du FLNC qui s'approprièrent à opérer contre le site touristique de Sperone. Une première dans l'histoire du mouvement clandestin.



premier demeure la sauvegarde de ses intérêts coloniaux et celui des entreprises françaises, au détriment des Maohi, Kanak et Amérindiens de Guyane...

Nous appelons donc à la ratification, dans son intégralité et sans condition, de la Déclaration Universelle des Droits des Peuples Autochtones par les Etats membres des Nations-Unies.

Cet appel sera envoyé au gouvernement français ainsi qu'aux différentes ambassades. Rejoignez-nous. Cet appel signé devra être renvoyé à : A.I.S.I.A., BP5, 29910 Trégunc.

(suite de la page 8)

acheter des chantiers ; bref on aurait compté dans l'économie locale. Cela, ajouté à 300 ostréiculteurs encore présents dans la région du Morbihan, représente un poids énorme. Et quand une économie comme cela est en place, on ne fait pas n'importe quoi. On doit tenir compte de ces gens-là. Il est beaucoup plus facile d'imposer une économie dans un désert économique.

CB : Quel type d'économie ?

Hervé : Une économie basée sur le tourisme, des projets d'aménagement touristique existent un peu partout : Port Navalo, le Croesty... de gros projets d'aménagement des menhirs de Carnac se mettent en place sans consultation de la population, sans respect de l'environnement ou de l'histoire. Et bien sûr, les bénéficiaires de ces projets ne vont pas à la population mais dans la poche d'une extrême minorité.

CB : Les pêcheurs à pied ne sont pas les seuls concernés ?

Hervé : Bien sûr que cela concerne toute la Bretagne et évidemment tous les pêcheurs. C'est pour cela que les pêcheurs à pied étaient présents à la manif de Rennes le 4 février.

CB : Tu y étais, et tu y es resté !

Hervé : Oui, 3 semaines et il me reste 6 mois de sursis ; donc si je pète au nez d'un flic, j'en prends pour 6 mois !

CB : Quel a été le sens de cette manif ?

Hervé : Même si au bout du compte, elle n'a pas fait avancer le problème, elle a dit au pouvoir et aux gens qu'il y avait des limites à tout. Mais le problème de la pêche n'est pas résolu.

CB : Et maintenant que va-t-il se passer ?

Hervé : Le problème ne peut que durer étant donné que l'état français n'est pas décidé à mettre une politique maritime en place.

Ceci est valable pour les problèmes de la pêche comme pour tous les problèmes sociaux : ils vont bien finir par éclater. Car l'état français provoque les gens, l'état policier cherche à amener les gens dans la rue, dans le but de pouvoir les mater. Et pour moi la force que doivent trouver les peuples, c'est de ne pas entrer dans ce jeu-là mais d'emmenner le combat ailleurs !

CB : Où ?

Hervé : Dans une révolution qui ne se passerait pas dans la rue mais dans la tête des gens.

CB : Et tu crois que c'est possible ?

Hervé : On ne nous laissera pas le faire. Mais déjà on peut décider d'agir. Je pense qu'il vaut mieux décider d'arrêter de payer l'impôt plutôt que d'aller jeter des pavés sur des CRS qui ont des fusils. C'est l'insomniation, c'est ce type de lutte qu'il faut privilégier.

Lutte armée et lutte contre l'armée

A propos de l'attente de la part de la F.L.N.C. à Mende en Lozère, il est bon de rappeler qu'il n'y a pas de limite dans le feu. Cette armée clandestine a vraiment bien choisi sa cible (bâtiments publics, palais de l'injustice qui sont de véritables symboles de l'oppression administrative exercée sur le peuple occitan) (...). L'unité des syndicats et des partis de gauche (non réformistes s'entend) est en train de se mettre en place face à un régime de plus en plus totalitaire.

Ca y est, la révolte gronde dans les entreprises dont les faillites sont autant de profits pour le patronat (quand un gérant jingle avec cinq ou six usines différentes, il est évident qu'il ne sera jamais perdant quand il mettra la clé sous la porte et 30 personnes au chômage).

Les prolétaires (dont je fais partie) prennent enfin conscience d'une chose : le syndicat qui se doit de les défendre reçoit des ordres d'en haut (trugares bras Panzi). Concernant les grèves et les manifestations, ce que les médias appellent des «débordements» ne sont en fait que le résultat du pouvoir centralisé au niveau de la capitale : localement, les ouvriers se donnent une marge de manœuvre suffisamment large pour se permettre d'organiser leur lutte comme ils l'entendent. Je fais référence à la casse constatée après les manifs. Après tout chacun doit pouvoir exprimer sa révolte à sa manière.

Face à un ministre de l'intérieur qui durcit le ton et empêche les «dames de la terre» d'exprimer leur légitime colère il faut nous aussi durcir la lutte. Prouver notre force et, comme l'écrivait un militant de Lorient : «Peut-on discuter face à un ennemi qui ne nous craint pas ? (...) Non, je pense d'ailleurs qu'il est temps de passer à la vitesse supérieure. Notre ennemi principal c'est l'armée française qui occupe la Bretagne de manière insupportable ! (...)

Nous sommes maintenant suffisamment organisés et équipés pour mener à bien des actions qui obligent l'état français à courber l'échine. Ce n'est qu'à ce prix que nous rendrons crédible aux yeux du peuple notre détermination à obtenir l'indépendance : ce me libéraire c'est possible... La tolérance sera alors nécessaire vis à vis des conceptions différentes de chacun sur le régime à instaurer. Mais nous n'en sommes pas là !

Les Corses, les Basques, les Occitans nous aident mais il y a encore quelques points de détail à régler. Coordination oblige. Nous aspirons tous à l'autodétermination, la lutte armée est un moyen d'y parvenir mais il y en a d'autres. A chacun sa méthode pour parvenir au même but. *Palanques, canarades, la mobilisation est proche !*

Revolutionnairement vôtre

Ruz ha Du - Douar an Enez

Pal a zo d'ar priz-se.

Satu ur chekenn evit adkomanantiñ e-pad ar bloavezh c'hoazh. Ur bern plijadur am eus bet o levezho pennaed war stourm an FLB e-pad ar bloavezhioù 70. Ret vefe deoc'h pasañ bep miz pennaed e-giz-se evit diskouez d'ar re a zo kousket ez eus bet, ez eus (?) hag e vo dalc'hmat tud e Breizh o sevel o fern. An ampoent zo eruet da ziskouez meump ur nerzh da startañ hor stourm.

Evit Breizh an FLB zo dav bremañ. Ar pal zo d'ar priz-se.

Bevet Breizh Dieub !

R.B. - Bastia

«Le Salon du Livre Historique Bretagne» qui aura lieu à Plestin-les-Grèves (Côtes d'Armor), le samedi 23 et dimanche 24 avril 1994 est placé sous la présidence de l'historienne Jacqueline Sainclivier (Professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université de Rennes 2).

Ce salon du Livre Historique exposera les livres consacrés à toutes les périodes de l'histoire de la Bretagne. Il est organisé par le Centre Culturel de Plestin-les-Grèves avec le concours des Historiens, Editeurs et Librairies de Bretagne, de la Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor et de son réseau local, de la municipalité et de l'Office Culturel Municipal de Plestin, du Pays de Trégor et d'associations locales édifiant des livres d'histoire.

CONCERT

Yann-Fanch Kemener et Anne Auffret
auteur d'un best-seller intitulé «J.M. Vellion, Y. P. K., Kervelen Langoustin»

Le 23 avril à Plouenan
(org. «Breizhonneg War Rak»)

KERMES DIWAN NAONED

Da zeiz yacu Bask, 12 a viz mae 1994, e vo dalc'het e Park «La Gourmette» e Sant Hermelin (Saint Herblain), Kermes Skol Diwan Naoned adalek 2 eur ouzh an abardaerz.

Ar strollad «Strobinell» ha sonerien eus bro Naoned a vo aze evit plijadur an holl. Strollad ha c'hoarior a bep seurt evit ar re vihan hag ar re vras, peadra da evañ ha da zebrñ, hag ul lotri gant prizioù a zoare, setu aze an dudiamantou kinniget deoc'h. Ar re o devo c'hoazh un tamm naoned a c'hellu chom da goañv.

Deuit niverus, kasit tud ganeoc'h, plijadur a vo !

Nous

Nous te ferons, Bretagne
avec des mots drus comme les grêles
avec des mots tranchants comme les faux

ferons.

A Katell

Nous te donnons figure
Nous te ferons patrie
Avec des mots plus forts
Que les résines du Québec
Nous te ferons nation
Avec des mots plus âpres
Que le cri des Kabyles crucifiés.

Peuple de la Quatorze
Peuple de sacristains
Peuple de crapauds
Nous bâillonnerons la bouche de tes glas
J'entends venir l'aurore
Au blason des bruyères
J'entends venir la houle
A l'ardoise des lochs
En te nommant Bretagne

Nous te ferons, Bretagne
Avec des mots plus doux
Que la chair des grenades
A bruit de révolte
Nous déferons le bal des corbeaux
Pour construire ta demeure
A ton image, à la semblance.

On ne peut pas toujours prendre le train des autres.
On ne peut pas toujours tirer le vin des autres.

Xavier GRALL

Extrait de "La zone des pluies et des tombes"
Avec l'aimable autorisation des Editions Calligrammes.

Nous te ferons, Bretagne
Avec des paroles plus chaudes que les fruits de Vera Cruz
Avec des fibres plus dures que l'ébène du Mali
Avec des lièvres plus vastes que le vent des Gaëls
Nous te ferons, Bretagne
Avec des mots allègres comme des auberges
Nous te ferons

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.